

PARC EOLIEN DE Saint-Ygeaux
188 Rue Maurice Bédart – CS 57 392
34184 MONTPELLIER Cedex 4
Tel : 04 67 40 74 00
Fax : 04 67 40 74 05

SIRET : 83505465100012

Préfecture des Côtes d'Armor
1 Place Général de Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Objet : Demande d'Autorisation Environnementale d'un parc éolien sur la commune de SAINT-YGEAUX, dans les Côtes d'Armor, par la société Parc Eolien de Saint-Ygeaux (Groupe VALECO)

Monsieur le Préfet,

En application des dispositions de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 et des décrets n° 2017-81 du 26 janvier 2017 et n° 2017-82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'Autorisation Environnementale et conformément aux dispositions des articles R181-12 à R181-15 du Code de l'Environnement,

Je soussigné, M. Sébastien APPY, de nationalité Française, agissant en tant que Gérant de la SARL Parc Eolien de SAINT-YGEAUX, dont le siège social est 188 Rue Maurice Bédart – CS 57 392 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4, ai l'honneur de solliciter **une Autorisation Environnementale pour le parc éolien de Saint-Ygeaux.**

Cette demande vise la création d'un parc éolien constitué de six aérogénérateurs, de puissance unitaire comprise entre 2 et 2,5 MW, et d'un poste de livraison, à proximité des lieux-dits « Kerveller », « Nonéno », « Pénanguer » et « Ty-Nevez » sur la commune de Saint-Ygeaux.

Par ailleurs, il est demandé une dérogation pour le plan du parc éolien visé à l'article D181-15-2 alinéa I-9 du Code de l'Environnement ; un plan d'ensemble à l'échelle 1/1500 ainsi que des plans à l'échelle 1/800 par éolienne, au lieu du plan d'ensemble à l'échelle 1/200.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses considérations.

M. Sébastien APPY
Gérant

